

VOTRE ANIMAL
SOUFFRE
D'ÉPILEPSIE ?

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR SUR
LE SUIVI DES
TRAITEMENTS
ANTIÉPILEPTIQUES

Qu'est-ce qu'un antiépileptique ?



C'est un médicament permettant d'atténuer l'excitabilité des neurones afin de diminuer le risque de déclenchement d'une crise.



TRAITEMENT INITIAL



L'antiépileptique est d'abord donné à une **posologie initiale** (X mg/kg), en fonction de l'animal, de sa race, des crises d'épilepsie, du quotidien,



Entre 1 à 3 fois / jour
selon le médicament utilisé



Idéalement à heure
relativement fixe

APRÈS L'INSTAURATION DU TRAITEMENT

Le traitement est actif dès le 1er jour d'administration.

Mais la pleine efficacité peut être obtenue après une semaine voire après plusieurs mois de traitement (selon la molécule utilisée), une fois que la concentration du médicament dans le sang est stabilisée (plateau).

Des effets indésirables peuvent être observés, ils sont souvent transitoires et disparaissent en quelques semaines.



Le traitement initial est ensuite **ajusté** selon le contrôle de l'épilepsie

(crises encore trop fréquentes, effets indésirables trop importants et ne diminuant pas après quelques mois, etc.).

Les antiépileptiques sont en effet efficaces à partir d'une certaine concentration dans le sang :



Bleu : concentration en dessous de la fourchette thérapeutique, le traitement sera augmenté pour mieux contrôler l'épilepsie

Vert à Jaune : fourchette thérapeutique = dosage bon, peut être augmenté si besoin.

Rouge : concentration au-dessus de la fourchette thérapeutique, zone à éviter.

Pour une même dose d'antiépileptique administrée, chaque animal aura une concentration sanguine différente selon des facteurs individuels (alimentation, prise de poids, métabolisme, etc.).

C'est pourquoi le vétérinaire proposera de faire une **analyse sanguine** pour vérifier l'efficacité du traitement et le réajuster si nécessaire..



SUIVI DU TRAITEMENT



Après chaque modification du traitement pour surveiller de ne pas dépasser de la fourchette thérapeutique.

Un **suivi annuel** si les crises sont contrôlées et selon le cas.



SOYEZ VIGILANT ET INFORMEZ VOTRE VÉTÉRINAIRE SI LA FRÉQUENCE OU L'INTENSITÉ DES CRISES AUGMENTE.



MON ANIMAL
EPILEPTIQUE
www.mon-animal-epileptique.fr



DÔMES
PHARMA